

**MULTITALENTS M**  
Fonds Commun de Placement  
**Rapport de gestion**  
**Exercice clos le 30 septembre 2014**

SOCIÉTÉ DE GESTION :  
AVIVA INVESTORS FRANCE - 24-26, rue de la Pépinière – 75008 PARIS  
DÉPOSITAIRE :  
CACEIS Bank - 1-3, place Valhubert 75013 PARIS – FRANCE

**NATURE JURIDIQUE** : FCP

**CLASSIFICATION** : Diversifié

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation et/ou Distribution du résultat net et des plus values.

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques.

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE :**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis):

- 25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro.
- 25% Euro Stoxx® : cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro. Il est calculé et publié par Stoxx Limited.
- 25% JPM Emu : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone euro de toutes maturités. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.
- 25% JPM Global : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de tous pays et de toutes maturités. Il est libellé en dollar et converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT :**

Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zone géographiques.

Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux.

L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

Toutefois :

- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,

- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence.
- Pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de valoriser le capital.

### **PROFIL DE RISQUE :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### **Risque de perte en capital :**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

#### **Risque de gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

#### **Risque actions :**

Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

#### **Risque de taux :**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.

#### **Risque de change :**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### **Risque de crédit :**

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

#### **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

#### **Risques pays émergents et non OCDE :**

La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre,

l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF :**

### Les actifs hors dérivés intégrés

#### => Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription ...) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF)

Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

#### => Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF)

Les émetteurs des titres détenus relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques. Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30% de l'actif.

La société de gestion applique en outre des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention de titres pour un émetteur non noté ou de rating inférieur à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), ou jugé équivalent par la société de gestion. Elle a, pour le fonds été fixée à 10% maximum de l'actif net sauf décision de la société de gestion qui autoriserait temporairement ou non pour un émetteur une limite plus élevée, ou qui prononcerait une restriction ou exclusion à son encontre.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### => Actions et parts d'OPC

Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

### Instruments dérivés

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions, taux et devises. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

### Instruments intégrant des dérivés

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

#### Dépôts

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### Emprunts d'espèces

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

#### **CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Le 02/01/2014 dans le cadre de la mise en place de la Directive AIFM, le prospectus du FCP été modifié afin de le rendre conforme à la Directive 2009/65/CE

26/02/2014 Modification suivante est intervenue : « Le FCP ne pourra plus recourir à des instruments dérivés négociés sur des marchés non réglementés, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation ».

08/08/2014 une précision a été apportée sur la sélection des émetteurs (indépendance vis-à-vis des agences de notation) dans le paragraphe "titres de créances et instruments du marché monétaire" du prospectus du fonds.

#### **CHANGEMENTS ENVISAGÉS :**

Le fonds Multitalents M sera transféré vers la nouvelle société de gestion Myria AM courant quatrième trimestre 2014.

#### **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

##### **L'environnement économique et financier**

L'exercice a été marqué par les incertitudes au sujet de la croissance des pays émergents et de la zone euro, les conditions météorologiques défavorables aux Etats-Unis début 2014, ainsi que la montée des tensions en Ukraine et au Moyen-Orient. Les interventions des Banques centrales ont également guidé la tendance des deux côtés de l'Atlantique.

La Réserve fédérale américaine a décidé fin 2013 d'abandonner son objectif spécifique de taux de chômage conditionnant une remontée des taux (6,5% jusque-là), et l'a remplacé par un suivi attentif du marché du travail, de l'inflation, des anticipations d'inflation et d'autres indicateurs financiers. En parallèle, elle a débuté la réduction de ses rachats d'actifs mensuels tout en conservant un message prudent au sujet de la baisse du chômage, laissant ainsi entendre que sa politique monétaire resterait accommodante pour une période prolongée.

De son côté, la Banque Centrale Européenne a baissé ses taux directeurs à trois reprises au cours de l'exercice, en novembre 2013, juin 2014 et septembre 2014. Le taux de refinancement a ainsi été ramené à 0,05% et le taux de dépôt est passé en territoire négatif à -0,20%. La BCE a de plus créé l'événement le 5 juin avec l'annonce d'une batterie de mesures visant à rendre les conditions monétaires plus accommodantes et à soutenir le crédit dans la zone euro, dans un contexte d'inflation très basse. Lors de sa réunion du 4 septembre, elle a réaffirmé être prête à mettre en œuvre «des mesures non-conventionnelles supplémentaires» si le risque pesant sur l'évolution des prix persistait et a décidé de recourir à un assouplissement quantitatif par l'achat d'ABS simples et transparents, incluant les prêts à l'immobilier résidentiel.

Au niveau de la dynamique économique de la zone euro, les chiffres du deuxième trimestre ont douché les espoirs de redressement, montrant un encéphalogramme désespérément plat, avec une croissance nulle dans la zone euro et en France, et même un recul de 0,2% dans deux des trois principales économies de la zone, l'Allemagne et l'Italie. L'Allemagne, touchée par la crise ukrainienne, a d'ailleurs déçu sur la seconde partie de l'exercice. L'indice PMI composite de la zone euro pour le mois de septembre est ressorti à 52 points, un plus bas de dix mois, qui suggère une faible reprise de la croissance européenne. Autre source d'inquiétude, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est affiché à +0,3% en septembre, au plus bas depuis octobre 2009, malgré les interventions répétées de la BCE.

Au contraire, au Royaume-Uni, l'économie a poursuivi sa reprise cyclique, soutenue par le secteur immobilier. Le référendum sur l'indépendance de l'Ecosse a occupé l'espace médiatique pendant le mois de septembre. Les Écossais ont décidé, à 55%, de rester au sein du Royaume-Uni, mettant fin à plusieurs semaines d'incertitude tout en ouvrant la voie à une réflexion sur le partage du pouvoir entre les deux entités.

Au Etats-Unis, si le PIB s'est affiché en baisse de 2,9% au premier trimestre 2014, les chiffres américains publiés ensuite ont montré qu'après l'hiver, l'économie américaine a rebondi vigoureusement. Le PIB des Etats-Unis a ainsi progressé de 4,6% au deuxième trimestre, le rythme de croissance le plus élevé depuis deux ans et demi. Le marché immobilier a confirmé son amélioration. L'indice NAHB/Wells Fargo du sentiment des promoteurs immobiliers a atteint un sommet depuis près de neuf ans à 59 en septembre, après un ralentissement au début de l'année, dû notamment à un hiver particulièrement rigoureux. Le taux de chômage US est passé en septembre sous la barre symbolique des 6%, à 5,9%, au plus bas depuis juillet 2008. Un bémol cependant: le taux de participation de la population active a touché un nouveau plancher de 36 ans à 62,7% (contre 67,3% en mars 2000).

Au Japon, la politique très agressive de Shinzo Abe (« Abenomics »), visant à sortir le pays d'une longue période de déflation, fêtera en décembre 2014 son deuxième anniversaire. Le plan du Premier ministre japonais fondé sur "trois flèches" - l'assouplissement monétaire massif, des dépenses budgétaires et des réformes structurelles- se poursuit, mais ses effets positifs restent à pérenniser ou à confirmer. La croissance du PIB japonais s'est établie en 2013 à 1,5%, largement au-dessus du taux de croissance potentielle de 0,5%. Le relèvement de la taxe sur la consommation a toutefois dégradé les perspectives économiques pour 2014. En avril, ce taux d'imposition a été porté de 5% à 8%. La Banque centrale du Japon (BoJ) a ainsi revu à +1,0% sa prévision de croissance pour 2014, le repli de la demande privée étant plus marqué et la reprise des exportations plus lente que prévu. L'inflation a également du mal à décoller. En excluant l'impact de la hausse début avril de la taxe sur la consommation, la progression ressort à 1,1% en août (après un plus haut à 1,5% en avril), selon la méthode de calcul proposée par la Banque du Japon (BoJ), qui vise "une progression des prix de 2% par an (hors effet taxe) de façon durable".

Dans les pays émergents, la tendance a été contrastée, dans un contexte de baisse des prix des matières premières, de faiblesse du commerce mondial et de ralentissement de la politique d'achats d'actifs par la Fed. Correcte en Chine et en Inde mais décevante en Amérique du Sud ou en Russie. La Chine, avec à sa tête de nouveaux dirigeants depuis le premier trimestre 2013, a manifesté sa volonté de se focaliser sur l'assainissement du crédit et des capacités de production, plus que sur son niveau de la croissance. La croissance économique chinoise a ralenti à 7,4% au premier trimestre 2014, son rythme le plus faible en 18 mois, avant de se reprendre à 7,5% en avril-juin 2014 grâce à des mesures de relance ciblées du gouvernement. La croissance du PIB chinois est globalement attendue par le FMI à 7,4% en 2014 et 7,1% en 2015. En Inde, la croissance a atteint 5,7% au premier trimestre, clos fin juin 2014, son meilleur résultat depuis deux ans, portée par un regain de confiance après l'arrivée à la tête du gouvernement de Narendra Modi. Elle devrait s'établir à 5,6% sur l'exercice encore un peu en-deçà du potentiel, avec une inflation toujours problématique, bien qu'en repli, à plus de 8%. Le Brésil est entré en récession technique au deuxième trimestre. La croissance devrait rester faible au troisième et, globalement, à peine positive en 2014, avec une inflation proche de la borne supérieure de la cible d'inflation (4,5% +/- 2%). En Russie, le ralentissement de la croissance (+0.2% attendu en 2014) reflète principalement la baisse de confiance des consommateurs et des producteurs ainsi que la fuite des capitaux découlant des tensions avec l'Occident autour du dossier ukrainien.

## **Les marchés d'actions**

Les marchés actions se sont globalement bien comportés sur l'exercice, en dépit de quelques phases de correction. Malgré les inquiétudes sur la croissance (zone euro, Chine, Japon, émergents, Russie), les risques financiers et géopolitiques, les marchés actions ont été poussés à la hausse par la résistance des profits des entreprises, l'abondance de la liquidité mondiale avec le soutien des Banques centrales et la bonne dynamique de l'économie américaine.

En Europe, la conclusion, à l'arraché, d'un accord sur l'union bancaire a participé à la tendance positive de la toute fin d'année 2013. Après un mois de janvier difficile, les indices ont évolué en dents-de-scie en février et mars. L'action vigoureuse de la BCE début juin a provoqué une nette hausse des indices, les marchés européens se sont ensuite retournés, conscients qu'il faudrait patienter plusieurs trimestres pour voir le plein effet des mesures à un moment où les tendances des indicateurs macroéconomiques de la zone euro montraient des signes d'inflexion. Au début de l'été, l'Eurostoxx50 en a tout de même profité pour faire des incursions au-dessus des 3300 points, tandis que le CAC 40 a touché un plus haut depuis 2008 à 4595 points. Le Dax a pour sa part atteint un nouveau sommet au-dessus de la barre des 10000 points début juillet. Malgré les tensions internationales et des indicateurs macroéconomiques montrant de nouveaux signes d'essoufflement dans la zone euro, les indices ont tout de même relativement bien résisté sur le troisième trimestre 2014, même si certains pays ont fait l'objet de dégagements. L'affaiblissement de l'euro, qui pourrait soutenir l'activité de la zone, a été un facteur positif après l'accès de faiblesse des indices au mois d'août. Les marchés ont également été soutenus par l'espoir de nouvelles mesures de la BCE pour écarter le risque déflationniste et relancer une économie européenne atone.

Aux Etats-Unis, l'année 2013 s'est bien terminée malgré les craintes liées aux anticipations d'une politique monétaire plus restrictive. Les marchés ont finalement rebondi dans le sillage de l'annonce du début du "Tapering" qui a

finalement été perçue comme une marque de confiance dans les perspectives économiques de la première économie mondiale. Le S&P 500 a ensuite poursuivi son ascension, poussé par des indicateurs macroéconomiques globalement bien orientés après un premier trimestre difficile en raison des intempéries, et les commentaires de la Fed qui devrait maintenir sa politique accommodante pendant une période prolongée. Le Dow Jones a inscrit un nouveau plus haut historique au-dessus des 17 000 points en septembre, tout comme le S&P 500 qui s'est inscrit au-dessus des 2000 points, tandis que le Nasdaq revenait aux niveaux de mars 2000 à près de 4600 points, mais encore en-deçà de son record absolu de 5048.62 points. Le marché américain a tout de même marqué le pas en septembre après la forte hausse du mois d'août. La menace d'un gel de certains avoirs étrangers en Russie ainsi que la prise de conscience des risques pour les entreprises d'un dollar fort ont pesé sur la tendance, tout comme la perspective de mesures de limitation des « OPA fiscales ».

Après avoir enregistré une année 2013 exceptionnelle dans le sillage des « Abenomics » et de la baisse du yen, le marché japonais a subi une importante correction sur la première partie de l'année 2014, de sérieux doutes se manifestant au sujet de la pérennité de la sortie de déflation du pays. A partir de mi-mai, la bourse de Tokyo s'est offert un rebond qui lui a permis de revenir sur des plus hauts de l'année en fin de période à 16 374.14 points, porté par la baisse du yen sur des plus bas de 6 ans contre dollar, proche des 110 yens.

Enfin, les pays émergents ont fortement souffert en début de période d'une moindre croissance et des effets du « tapering » américain tant sur les marchés boursiers que sur les devises. Ils ont toutefois opéré un vigoureux rebond au deuxième trimestre, profitant d'une meilleure tenue des données macroéconomiques en Chine. Une nouvelle correction est intervenue en septembre en raison de la conjonction d'un certain nombre d'éléments : le maintien des tensions avec la Russie où le spectre d'une expropriation des entreprises occidentales a été brandi ; la remontée de Dilma Rousseff dans les sondages à la veille des élections présidentielles au Brésil ; le tassement des indicateurs d'activité en Chine et l'agitation à Hong-Kong où Pékin souhaite encadrer le choix du prochain gouverneur. Les performances restent toutefois relativement contrastées selon les régions et les pays. Le marché indien s'est ainsi particulièrement distingué, propulsé par les espoirs suscités par l'élection de Narendra Modi à la tête du gouvernement et des chiffres de croissance très encourageants.

## **Les marchés de Taux et de Crédit**

### **Les obligations d'Etat**

Sur le marché obligataire, l'exercice a été très favorable avec une poursuite du repli des taux en zone euro dès le début de l'année 2014 après un quatrième trimestre 2013 en dents-de-scie. Le 10 ans allemand, qui était remonté en septembre 2013 à plus de 2%, clôture l'exercice à 0,95% après être tombé au plus bas à 0,881% début septembre 2014. Le 2 ans, pour sa part, s'est installé en territoire négatif à partir du mois d'août pour finir à -0,08% fin septembre 2014. Alors qu'il s'affichait à près de 2.5% en septembre 2013, le 10 ans français termine l'exercice à 1.28% tandis que le taux 2 ans est passé en négatif début septembre, marquant un plus bas à -0.055%.

La tendance des taux souverains américains et britanniques s'est décorrélée de celle enregistrée pour les taux européens sur l'exercice. Ces évolutions divergentes relèvent avant tout du positionnement des banques centrales américaine et britannique d'un côté, européenne de l'autre. Alors que les deux premières sont les mieux positionnées pour procéder à un relèvement de leurs taux directeurs dès 2015, la banque centrale européenne a spécifié les modalités pratiques des TLTRO tout en réitérant sa volonté à agir plus encore si l'inflation restait durablement faible. Aux Etats-Unis, le taux 10 ans s'est offert en toute fin d'année 2013 le passage au-dessus du cap symbolique des 3%, son niveau le plus élevé depuis juillet 2011, pour terminer l'exercice autour de 2.4%, alors qu'il était à peine supérieur à 1.6% un an auparavant.

Si les perturbations ont maintenu les taux « cœur » de la zone euro sur des niveaux très bas du fait de leur statut de valeur refuge, elles n'ont pas empêché la poursuite du resserrement des « spreads » sur les pays périphériques. Au-dessus de 4% en début d'exercice, les taux 10 ans italien et espagnol ont ainsi touché des plus bas respectifs à 2.25% et 2.03% après l'intervention de la BCE en septembre 2014, pour finir le mois à 2.33% et 2.13%, du fait de quelques tensions sur les taux long en fin de période. Une exception, la Grèce a souffert sur la fin de l'exercice alors qu'un certain nombre de voix ont évoqué la possibilité pour le pays de revenir sur les marchés dès 2015, faisant planer le doute sur le processus d'assainissement budgétaire. Si le 10 ans grec est revenu tester les 6,5%, il reste encore nettement en dessous de son niveau du début de période, où il dépassait les 9%.

### **Le Crédit**

Sur l'exercice, la tendance a été favorable au marché du crédit qui a globalement bénéficié d'un resserrement des « spreads » et d'un appétit toujours important pour cette classe d'actifs des investisseurs à la recherche de rendement. Les obligations haut rendement se sont offert un vigoureux rally, surperformant ainsi nettement le segment Investment Grade, malgré des tensions à partir de l'été.

Les indices iTraxx Main et Crossover sont venus tester leurs niveaux les plus bas de l'année tandis que sur le marché primaire, les volumes d'émissions ont touché des points hauts historiques.

Les émissions subordonnées financières et hybrides corporate se sont également particulièrement bien comportées ainsi que les émissions périphériques. Le secteur financier a tout de même été affecté temporairement durant l'été par la chute de l'empire financier Espirito Santo au Portugal et la faillite de la holding de contrôle – ESFG – de la première banque portugaise, Banco Espirito Santo, suite à la découverte de manipulations et de malversations comptables.

## **Politique de gestion**

Avant décembre 2013, le fonds UFF Multitalents géré par AIF était composé de trois fonds diversifiés : les fonds externes LFP Allocation 7 et Carmignac Patrimoine, pour 61.4% du portefeuille, et un fonds diversifié géré en direct (composé à 24.6% d'actions et à 14% d'obligations dont des convertibles).

En décembre 2013, l'UFF a demandé à AIF la modification du mode de gestion du fonds UFF Multitalents vers une gestion en multigestion, en fonds de fonds externes principalement.

UFF Multitalents est désormais composé de trois types de fonds :

- Les fonds flexibles dont l'allocation doit être comprise entre 40 et 60% de l'actif du fonds
- Les fonds diversifiés dont l'allocation doit être comprise entre 0 et 20% de l'actif.

Ces deux catégories représentent 60% du portefeuille.

- L'allocation sur les fonds spécialisés pèse donc 40% du portefeuille

Pour chaque type de fonds, une liste de candidats est établie en fonction du processus de sélection des fonds externes propre à UFF Multitalents. Ses principaux critères sont la qualité de gestion, la taille critique et l'adéquation du fonds avec le besoin d'investissement.

Plus précisément, au cours de ce processus, une note finale pour chaque fonds est élaborée à partir d'une note quantitative « Performance » déterminée par différents indicateurs de Morningstar Direct et une note qualitative « Due diligence » fournie par l'équipe Multi Assets Research (MMR) d'Aviva Investors de Londres. Le fonds obtenant la meilleure note finale est sélectionné.

Depuis décembre 2013, l'allocation entre les trois catégories du fonds UFF Multitalents est restée relativement stable. La poche flexible a oscillé autour de 45%, la poche diversifiée autour de 10% et enfin 45% pour la poche spécialisée (ou pure).

Le fonds spécialisé en petites valeurs principalement françaises, Mandarine Opportunités, a été remplacé par Mandarine Valeur, fonds appartenant à la même catégorie de fonds (fonds actions européennes).

Les investissements en fonds externes sur l'année n'ont donc pas été motivés par la volonté de modifier l'allocation stratégique d'UFF Multitalents, décidée en décembre 2013, mais dans un objectif de générer le maximum de performance en fonction de cette allocation stratégique. La qualité de gestion des gérants des fonds a été privilégiée.

Le remplacement de Mandarine Opportunités par Mandarine Valeur résulte de trois événements :

- L'orientation des marchés vers les titres « value » au premier semestre 2014 (+3.5% de performance de décembre à juin 2014)
- La volonté de réduire l'exposition du fonds aux petites et moyennes valeurs (baisse de l'exposition de 10% grâce à l'opération)
- Le départ de Joëlle Morlet-Selmer, gérante cumulant 18 années d'expérience spécialisée dans la gestion des valeurs de croissance, principalement des petites valeurs de la cote, remplacée par une gérante actions européennes non spécialisée

Sur le premier semestre 2014, l'exposition du fonds UFF Multitalents aux actions a été légèrement réduite au profit des obligations convertibles, des produits obligataires, et des matières premières dans un contexte de baisse des taux, et de hausse des cours de l'or et du gaz de schiste.

On observe la même tendance, dans la dernière partie de l'exercice, excepté en ce qui concerne les obligations, dont l'allocation s'est réduite depuis juin avec la montée des anticipations de la hausse des taux. Au cours du second semestre, nous avons également sous-pondéré notre exposition au risque de devise portant sur le yen.

En fin d'exercice, l'exposition du fonds Multitalents M aux différentes catégories d'actifs est la suivante : 53.6% d'actions, 5% de commodities et 32.2% d'obligations, dont 0.5% de convertibles.

Sur la période l'OPCVM a réalisé une performance de 8,45% contre 12,08% pour son indice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le taux de frais de gestion appliqué, pour l'exercice, sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fonds supporte des frais de gestion indirects pouvant atteindre 2,50% TTC de l'actif net.

## **DIVERS :**

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur (non audités par le commissaire aux comptes).

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLES :**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

## **DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES :**

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par Aviva Gestion d'Actifs. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Deux fois par an, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...);
- la pertinence des tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...);
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises.

### **Frais d'intermédiation**

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).

### **Risque global**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et s. du Règlement général de l'AMF.

### **Critères ESG**

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celle d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ;

Ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote par elle conduite aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion ([www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr)).

En sa qualité de prestataire de services d'investissement, Aviva Investors France est soumise aux dispositions du code monétaire et financier, au règlement général de l'AMF et aux règlements de déontologie de l'AFG.

Dans ce cadre, Aviva Investors France a mis en place, aux fins de prévenir tout risque de blanchiment, de fraude ou de corruption, d'une part un « dispositif opérationnel de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes », d'autre part un « dispositif opérationnel de lutte contre la fraude et la corruption » qui lui sont propres.

Par ailleurs, Aviva Investors France considère toute aide financière, directe ou indirecte, octroyée en connaissance de cause à une activité de fabrication ou de commerce d'armes controversées, comme incompatible tant avec la réglementation en vigueur qu'avec les valeurs d'entreprise qu'Aviva Investors France promeut. Aviva Investors France a donc décidé d'exclure tout investissement dans des entreprises impliquées dans la fabrication et le commerce d'armes controversées, et cela indépendamment du pourcentage du chiffre d'affaires de ladite entreprise issu de ces activités.

S'agissant des gestions par elle conduites, Aviva Investors France a introduit depuis plusieurs années, dans le souci d'une meilleure anticipation des risques de long terme, la prise en compte de critères ESG dans l'analyse des titres susceptibles d'intégrer ses portefeuilles. L'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernances (ESG) dans l'analyse et la réflexion conduisant au processus d'investissement est en effet de nature à optimiser la création de valeur pour les clients.

Les composantes ESG font de ce fait partie intégrante, aux côtés de paramètres financiers plus classiques, des réflexions menées, et cela pour l'ensemble du processus d'investissement mis en place au sein d'Aviva Investors France.

Cette approche trouve bien évidemment pleinement à s'appliquer dans le cadre de la gestion de la SICAV Aviva Europe.

Enfin, Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR, lesquels s'appuient, quant à la sélection des entreprises retenues, sur des critères d'analyse se référant à des objectifs reconnus et déclinés sur six grands domaines, à savoir l'environnement, les droits humains, les ressources humaines, le gouvernement d'entreprise, le comportement sur les marchés et l'engagement sociétal.

Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr)).



**MULTITALENTS M**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2014**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2014**

**MULTITALENTS M**  
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AVIVA INVESTORS France  
26, rue de la pépinière  
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale MULTITALENTS M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

**2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.  
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, [opcvm@cabinetsellam.com](mailto:opcvm@cabinetsellam.com)*



## MULTITALENTS M

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre organisme de placement collectif, nous nous sommes assurés de la correcte présentation dans les notes annexes du changement de réglementation comptable mentionné ci-dessus et des modalités d'application retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PwC Sellam

Philippe Chevalier

# **MULTITALENTS M**

**Fonds Commun de Placement Général**

**COMPTES ANNUELS**

**30/09/2014**

**BILAN ACTIF AU 30/09/2014 EN EUR**

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Immobilisations nettes</b>	0,00	0,00
<b>Dépôts</b>	0,00	0,00
<b>Instruments financiers</b>	<b>325 128 340,83</b>	<b>304 956 563,99</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	0,00	65 358 854,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	65 358 854,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	33 932 029,01
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	33 932 029,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>324 129 232,05</b>	<b>205 638 000,15</b>
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	324 129 232,05	205 638 000,15
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>999 108,78</b>	<b>27 680,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	999 108,78	27 680,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>23 312 863,16</b>	<b>1 014 770,47</b>
Opérations de change à terme de devises	21 498 294,35	0,00
Autres	1 814 568,81	1 014 770,47
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 589 771,02</b>	<b>560 855,22</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 589 771,02</b>	<b>560 855,22</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>350 030 975,01</b>	<b>306 532 189,68</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	321 681 129,52	306 263 605,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 343 937,92	-44 887,04
Résultat de l'exercice (a, b)	-336 087,47	156 297,36
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>326 688 979,97</b>	<b>306 375 016,31</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>770 461,74</b>	<b>27 680,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>770 461,74</b>	<b>27 680,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	770 461,74	27 680,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>21 758 419,57</b>	<b>129 493,37</b>
Opérations de change à terme de devises	21 614 331,42	0,00
Autres	144 088,15	129 493,37
<b>Comptes financiers</b>	<b>813 113,73</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	813 113,73	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>350 030 975,01</b>	<b>306 532 189,68</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CME CME EUR/USD 1214	20 011 029,70	0,00
EUR EUREX EUROB 1213	0,00	842 700,00
EUR EUREX EUROS 1214	9 534 000,00	0,00
EUREX EUROSTX 1213	0,00	2 907 000,00
<b>Options</b>		
DJ EURO STOXX 50 03/2015 PUT 3000	3 865 354,80	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2014 CALL 3350	3 013 442,92	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CME CME EUR/JPY 1214	10 009 007,32	0,00
EUR GR SCHATZ 1213	0,00	3 532 960,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37,20	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	297 836,52	359 090,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	183 617,48	313 947,24
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>481 491,20</b>	<b>673 037,84</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 409,01	6 689,50
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>5 409,01</b>	<b>6 689,50</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>476 082,19</b>	<b>666 348,34</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	807 253,39	79 826,73
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-331 171,20</b>	<b>586 521,61</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 916,27	-8 264,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	-421 959,74
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>-336 087,47</b>	<b>156 297,36</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

Zone Asie : cours d'ouverture (J)

Zone Europe : cours de clôture (J-1)

Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)

Zone Europe : au cours de compensation de (J -1)

Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1).

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

=> *Titres de créance négociables*

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire. Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine.

Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.  
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.  
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.  
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.  
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.  
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Part « D »</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution et/ou report

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>306 375 016,31</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 917 333,77	313 795 447,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 088 653,22	-7 980 929,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 198 957,42	671 985,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 995 084,82	-604 343,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 044 895,26	563 340,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-481 816,50	-565 330,00
Frais de transactions	-427 390,39	-97 368,79
Différences de change	-136 528,44	23 008,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	19 983 513,00	388 245,06
Différence d'estimation exercice N	20 371 758,06	388 245,06
Différence d'estimation exercice N-1	-388 245,06	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	629 908,78	16 400,00
Différence d'estimation exercice N	646 308,78	16 400,00
Différence d'estimation exercice N-1	-16 400,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-331 171,20	586 521,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	-421 959,74
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>326 688 979,97</b>	<b>306 375 016,31</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Actions	16 412 797,72	5,02
Change	20 011 029,70	6,13
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>36 423 827,42</b>	<b>11,15</b>
<b>Autres opérations</b>		
Change	10 009 007,32	3,06
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>10 009 007,32</b>	<b>3,06</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589 771,02	0,49
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	813 113,73	0,25
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 589 771,02	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	813 113,73	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	189 080,59	0,06	10 902 540,08	3,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 031 822,21	0,32	0,00	0,00	557 948,81	0,17	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	10 808 863,27	3,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	81 062,97	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	20 011 029,70	6,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	10 009 007,32	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2014
<b>Créances</b>	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	10 689 431,08
Achat à terme de devise	10 808 863,27
Rétrocession de frais de gestion	446 123,41
Dépôts de garantie en espèces	1 368 445,40
<b>Total des créances</b>	<b>23 312 863,16</b>
<b>Dettes</b>	
Fonds à verser sur achat à terme de devises	10 805 468,15
Vente à terme de devise	10 808 863,27
Frais de gestion	144 088,15
<b>Total des dettes</b>	<b>21 758 419,57</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	11 370,0000	11 917 333,77
Parts rachetées durant l'exercice	-16 488,0000	-17 088 653,22
Solde net des souscriptions/rachats	-5 118,0000	-5 171 319,45

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 572 528,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	765 274,90

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			55 740 808,41
	FR0007017488	AVIVA AMERIQUE FCP 4DEC	3 571 650,00
	FR0007045604	AVIVA INVESTOR ACTIONS EURO FCP 4DEC	19 892 925,40
	FR0007085386	AVIVA INVESTORS CREDIT EUROPE C 4DEC	9 685 531,47
	FR0010247072	Aviva Investors Japon	13 218 136,80
	FR0000097495	AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	9 372 564,74
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-336 087,47	156 297,36
<b>Total</b>	<b>-336 087,47</b>	<b>156 297,36</b>

	30/09/2014	30/09/2013
<b>MULTITALENTS M (C ET/OU D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-336 087,47	156 297,36
<b>Total</b>	<b>-336 087,47</b>	<b>156 297,36</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 343 937,92	-44 887,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>5 343 937,92</b>	<b>-44 887,04</b>

	30/09/2014	30/09/2013
<b>MULTITALENTS M (C ET/OU D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 343 937,92	0,00
Capitalisation	0,00	-44 887,04
<b>Total</b>	<b>5 343 937,92</b>	<b>-44 887,04</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	30/09/2013	30/09/2014
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>306 375 016,31</b>	<b>326 688 979,97</b>
Actif net en EUR	306 375 016,31	326 688 979,97
Nombre de titres	305 616,9290	300 498,9290
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 002,48	1 087,15
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	17,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,14	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,38	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,51	-1,11

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPC français à vocation générale</b>				
<b>FRANCE</b>				
AGRESSOR I	EUR	9 017	12 693 411,24	3,89
AVIVA AMERIQUE FCP 4DEC	EUR	15 000	3 571 650,00	1,09
AVIVA INVESTOR ACTIONS EURO FCP 4DEC	EUR	1 909	19 892 925,40	6,09
AVIVA INVESTORS CREDIT EUROPE C 4DEC	EUR	7 529	9 685 531,47	2,96
Aviva Investors Japon	EUR	1 265	13 218 136,80	4,05
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	EUR	77 039	9 372 564,74	2,87
CARMIGNAC PATRIMOINE	EUR	54 938	33 336 927,78	10,19
EUROSE FCP	EUR	91 082	31 418 735,90	9,62
FOURPOINTS AMERICA IC EUR	EUR	73	6 697 452,89	2,05
MAGELLAN I	EUR	356 300	6 837 397,00	2,09
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	2 950	14 984 112,00	4,59
MONETA MULTI CAPS	EUR	86 312	16 351 808,40	5,01
RENAISSANCE EUROPE I SI.	EUR	172 453	19 290 592,58	5,90
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>197 351 246,20</b>	<b>60,40</b>
<b>TOTAL OPC français à vocation générale</b>			<b>197 351 246,20</b>	<b>60,40</b>
<b>OPC européens coordonnés et assimilables</b>				
<b>IRLANDE</b>				
BNY-GLOBAL REAL RETURN EUR-W	EUR	42 673 729	47 931 132,41	14,67
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>47 931 132,41</b>	<b>14,67</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CARMIGNAC PORT EM PAT F EUR	EUR	152 905,544	16 504 624,42	5,05
INVECO BALANCED-RISK ALLOCATION C	EUR	3 155 899	48 758 639,55	14,93
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>65 263 263,97</b>	<b>19,98</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
MG GLOBAL DIVIDEND FUND-EURO C 3DEC	EUR	636 684	13 583 589,47	4,16
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>13 583 589,47</b>	<b>4,16</b>
<b>TOTAL OPC européens coordonnés et assimilables</b>			<b>126 777 985,85</b>	<b>38,81</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>324 129 232,05</b>	<b>99,21</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CME CME EUR/JPY 1214	JPY	80	161 412,36	0,05
CME CME EUR/USD 1214	USD	-160	343 496,42	0,11
EUR EUREX EUROS 1214	EUR	-300	141 000,00	0,04
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>645 908,78</b>	<b>0,20</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>645 908,78</b>	<b>0,20</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Engagements à terme conditionnel</b>				
<b>Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJ EURO STOXX 50 03/2015 PUT 3000	EUR	400	353 200,00	0,10
DJ EURO STOXX 50 12/2014 CALL 3350	EUR	-400	-113 600,00	-0,03
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>239 600,00</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>239 600,00</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>885 508,78</b>	<b>0,27</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-436 000	-343 496,41	-0,11
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-141 000	-141 000,00	-0,04
Appels de marges C.A.Indo en yen	JPY	-23 920 000	-172 365,33	-0,05
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-656 861,74</b>	<b>-0,20</b>
<b>Créances</b>			<b>23 312 863,16</b>	<b>7,14</b>
<b>Dettes</b>			<b>-21 758 419,57</b>	<b>-6,66</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>776 657,29</b>	<b>0,24</b>
<b>Actif net</b>			<b>326 688 979,97</b>	<b>100,00</b>

MULTITALENTS M (C ET/OU D)	EUR	300 498,9290	1 087,15
----------------------------	-----	--------------	----------